

LICENCE :

11 modules
=
1 diplôme



LICENCE
Professionnelle
Métiers de
l'entrepreneuriat

Titre professionnel de niveau II

Proposé par les chambres de Métiers et de l'Artisanat,
en partenariat avec le Conservatoire national des arts et métiers
d'Île-de-France et le Centre national de l'entrepreneuriat.

Avec la CMA92,

Obtenez
un *diplôme*
de *niveau supérieur*

Contacts:

Florence **LE MENN** : 01 47 29 43 94
flemenn@cma-nanterre.fr

Jessy **SENNEVILLE** : 01 47 29 43 97
jsenneville@cma-nanterre.fr

CMA92 - Licence - Juin 2019



Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine

17 bis rue des Venêts - BP 1410 - 92014 Nanterre cedex
Tél. : 01 47 29 43 95 - Fax : 01 47 29 43 00 - Courriel : formation@cma-nanterre.fr
Site internet : www.formation-cma92.fr

LICENCE

Niveau BAC+3

Faites grandir votre entreprise !

Être en responsabilité dans une entreprise artisanale demande la maîtrise de compétences approfondies spécifiques aux petites organisations et ouvertes aux évolutions des technologies et des marchés.

Les compétences entrepreneuriales relèvent de la maîtrise des savoir-faire liés aux techniques de gestion, mais aussi et surtout de la capacité à la vision stratégique, à l'anticipation et à l'intégration de comportements entrepreneuriaux et de démarches innovantes.

Cette licence professionnelle vous aidera à progresser dans votre démarche entrepreneuriale, à être en capacité de détecter de nouvelles opportunités, et ainsi de savoir prendre de nouveaux risques maîtrisés.

LE MÉTIER

Le métier d'entrepreneur se définit par la capacité à prendre des risques maîtrisés, prenant en compte :

- les réalités des différents environnements économique, sociologique, technique, juridique, réglementaire,
- les progrès des techniques qui peuvent venir impacter le métier ou sa façon de l'exercer,
- les ressources financières et humaines à mobiliser en interne et/ou dans le cadre d'alliances avec l'environnement économique de l'entreprise,
- les apports des techniques de l'information et de la communication.

OBJECTIFS

À l'issue de la formation, vous serez en capacité de manager une entreprise ou une organisation de petite taille : stratégie, conduite opérationnelle, veille sur les marchés et les évolutions techniques des métiers, consolidation des savoir-faire liés à la transmission des valeurs propres à la petite entreprise et à l'artisanat.

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

Le parcours de formation vous permettra de développer et/ou consolider vos compétences entrepreneuriales pour vous donner la possibilité de créer, développer ou reprendre une entreprise artisanale ou une petite entreprise.

CONTENU DE LA FORMATION

	CODE	UNITÉ D'ENSEIGNEMENT	COEFF	ECTS
Bloc 1	USMP01	Processus et organisation de l'entreprise	1	2
	USMP02	Gestion des hommes et management	1	4
	USMP03	Veille stratégique et concurrentielle	1	4
	USMP04	Comptabilité et gestion	1	6
	USMP05	Négociation commerciale	1	2
	USMP06	Mercatique	1	4
	USMP07	Droit des affaires	1	4
	USM501	Langues	1	5
Bloc 2	US174A	GRH – Management : comment améliorer les compétences utiles à mon projet ?	3	2
	US174C	Management de projet : comment piloter mon projet ?	3	2
	USMP08	Créativité - Innovation	3	3
	USMP09	Connaissance et culture du secteur	3	2
Bloc 3	UAM501	Projet tuteuré*	3	12
	UAM502	Période de formation en milieu professionnel**	3	8

*Le projet tuteuré est attaché aux méthodes développées dans US174A et US174C.

**16 semaines au minimum.

MODALITÉ DE LA FORMATION

CONDITIONS DE DÉLIVRANCE DU TITRE PROFESSIONNEL

La licence professionnelle sera décernée aux candidats ayant obtenu :

- une moyenne générale supérieure ou égale à 10/20 à l'ensemble des unités d'enseignement des trois blocs.
- et une moyenne égale ou supérieure à 10/20 au bloc 3.

PUBLIC - PRÉ-REQUIS

- Personnes titulaires d'un diplôme de niveau III ou capitalisant 120 ECTS (crédits européens).
- Personnes ayant validé le Titre Entrepreneur de petite entreprise (TEPE) ou un Brevet de maîtrise (BM).
- Pour les personnes titulaires d'un titre de niveau V ou IV avec expérience professionnelle : possibilité d'intégration via la procédure de VAP 85.

ORGANISATION DE LA FORMATION

Les cours sont organisés hors vacances scolaires, les lundis et mardis. Au total : 600 heures.

Les cours sont dispensés par des formateurs certifiés CNAM (Établissement public d'enseignement supérieur agréé par l'État).

FINANCEMENT

- Conjoint collaborateur, conjoint associé, auxiliaire familial et chef d'entreprise, non salariés, inscrits au Répertoire des Métiers Formation prise en charge à 100% par le Conseil de la formation de la Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat d'Île-de-France.
- Salarié (conjoint, collaborateur, chef d'entreprise) des entreprises artisanales. L'entreprise a la possibilité de déposer une demande de prise en charge du coût de la formation auprès de l'OPCO compétent.
- Demandeurs d'emploi, adressez-vous à «Pôle emploi» pour les possibilités de prise en charge.

Reportez-vous aux tarifs et modalités d'inscription joints. Nous sommes disponibles pour vous aider à constituer le dossier.

LIEU

NANTERRE

Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Hauts-de-Seine - 17 bis rue des Venêts - 92000 Nanterre.

ACCÈS

Transports en commun :

RER A - Station Nanterre-Ville
Bus 159 arrêt place Plainchamp
Bus 160/157 arrêt Sadi Carnot

RER A - Station Nanterre-Université
Bus 304 arrêt Sadi-Carnot

Voiture :

Parking Chambre de Métiers et de l'Artisanat. La rue des Venêts donne dans l'avenue Joliot-Curie qui relie la Préfecture à la place de la Boule. Dans la rue des Venêts prendre à droite la rue des Amandiers, parking sur la gauche.